

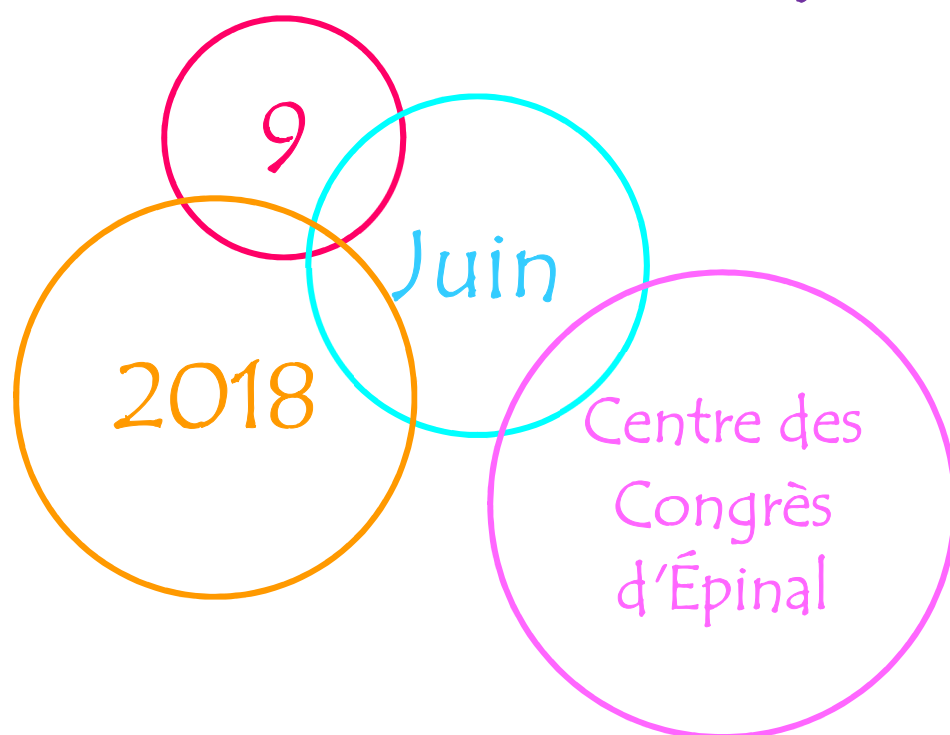


UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DES VOSGES

5 Quartier de la Magdeleine
88025 ÉPINAL CEDEX
☎ 03.29.82.36.03
☎ 03.29.64.22.80
✉ udaf88@udaf88.unaf.fr
🌐 www.udaf88.org



Assemblée Générale



**RAPPORT DE LA
COMMISSION DE CONTRÔLE
2017**



RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'UDAF DES VOSGES

Pour rappel, cette commission obligatoire doit donc exister dans toutes les UDAF. Elle est destinée à vérifier et à arrêter la composition des listes d'adhérents des associations agréées à l'UDAF et, par voie de conséquence, les effectifs de l'UDAF.

Elle se réunit tous les ans au moins deux fois :

- Fin Février pour arrêter les effectifs de l'année et les transmettre à l'UNAF avant le 1^{er} Mars.
- Fin Novembre, pour arrêter le plan de contrôle annuel des listes qui va concerner environ le tiers des effectifs de l'UDAF de l'année n-1.

Sa composition :

Présidente :

- Mme Sabine MANGEOL, Administrateur UDAF, AF HADOL (NF).

Membres :

- Mme Nicole CHAPUIS, MFR HADOL
- Mme Evelyne FOURCAULX, Administrateur UDAF, AF MONTHUREUX SUR SAÔNE (NF)
- Mme Nicole RAGUÉ, AF DARNEY (NF)
- M. Roland BELGERI, AF DARNEY (NF)

Quelques commentaires globaux

Difficultés :

Trois déjà citées l'année dernière restent malheureusement d'actualité :

- ↳ Nous avons toujours des difficultés avec les mêmes associations et Mouvements pour obtenir leur mise à jour.
- ↳ Les membres des Conseils d'Administration de nos associations changent de plus en plus souvent. L'utilisation d'Adhélis est parfois remise en cause. Si elle ne l'est pas, l'UDAF doit, en permanence, assurer une formation des nouveaux utilisateurs. À noter, que nous ne sommes pas toujours informés des changements de personnes opérant les mises à jour des adhérents. Parfois même, les nouveaux correspondants Adhélis ne maîtrisant pas l'informatique, l'association revient alors à une gestion des listes d'adhérents manuelle.
- ↳ Nos associations ont de plus en plus de mal à collecter les informations utiles pour définir la situation familiale, le nombre et l'âge des enfants. Les familles ont peur d'être fichées par principe, mais aussi, et ce malgré nos précisions sur l'utilisation du fichier, par crainte que les infos ne soient connues (CAF, impôts ???). Ceci nous conduit à perdre de nombreux adhérents et suffrages puisqu'en **l'absence de ces infos** (situation familiale et enfants), tous ces adhérents passent en célibataire sans enfant, donc **0 adhérent, 0 suffrage**.

À cela s'ajoute deux autres difficultés :

- ↳ le refus de certains nouveaux Présidents à tenir un fichier rigoureux et même à faire remplir les bulletins d'adhésion préférant consacrer leur temps de bénévolat à de "l'action concrète et non de la paperasserie", ce sont leurs propos !!!
- ↳ Nous devons trouver des Administrateurs "contrôleurs sur site" pour les arrondissements de Remiremont et Saint Dié.

Améliorations :

- ↳ Les contrôles sur sites sont maintenant bien admis par toutes et tous qui ont compris que cette vérification, qui revient environ tous les 3 ans pour chaque association, était faite dans toutes les associations et non dans quelques-unes qui seraient ainsi ciblées par l'UDAF.
- ↳ Nous maintenons un taux de couverture sous Adhélis important s'élevant à 76,61% des effectifs.

Ceci facilite le travail du secrétariat de l'UDAF qui reste cependant très lourd à assurer, ne serait-ce que de la relance des retardataires et dans la mise à jour de certaines associations trop "brouillonnes".

Le total des associations et des adhérents sous Adhélis s'élève donc au 31/12/2017 à :

63 associations sur 92 regroupant 8 042 adhérents pour l'année de vote 2018 (contre 8 540 adhérents pour l'année de vote 2017).

Pour l'année de vote 2018, la ventilation de la mise à jour des listes adhérents s'établit ainsi :

63 associations sous Adhélis : 8 042 adhérents	76,61 % des effectifs.
18 associations en fichiers texte compatibles : 1 486 adhérents (AFR : 12 associations pour 558 adhérents, MFR : 6 associations pour 986 adhérents)	14,16 % des effectifs.
3 attestations d'effectifs (jointes) : 488 adhérents (APF : 145 adhérents, UNAFAM : 91 adhérents et ADAPEI : 252)	4,65 % des effectifs.
8 associations demeurant en support papier : 482 adhérents :	4,58 % des effectifs.
	<hr style="width: 10%; margin: 0 auto;"/>
	100 %

Nous n'avons donc plus que 8 associations sur 92 (8.70% des associations) qui réalisent leur mise jour en support papier regroupant 482 adhérents (4,58% des adhérents).



A – BILAN DES ASSOCIATIONS AU 31/12/2017

Membres actifs

⇒ L'UDAF des Vosges compte, au 31/12/2017, **92 Associations Familiales locales**, intercommunales, cantonales ou départementales (94 au 31/12/2017).

⇒ Toutes les associations ont fini par arrêter une liste en accord avec notre secrétariat, (soit **89**), exceptées l'UNAFAM, l'APF et l'ADAPEI qui ont fourni des attestations jointes.

Membre associé

Un seul : "SOS Enfants du Divorce".

⇒ Sur les **92** associations familiales existant en 2017,
30 associations ont progressé
8 associations ont stagné
54 associations ont diminué.

Globalement nos effectifs stagnent, l'on retrouve cela dans toutes les associations où la progression ou la diminution des effectifs est très faible, à part quelques exceptions détaillées ci-dessous.

En 2017, il y a eu malheureusement deux arrêts d'activité :

- L'AFR de Dounoux en quasi sommeil depuis quelques années.
- Le Mouvement "Jumeaux et Plus" également en quasi sommeil et qui fait l'objet d'une sorte de fusion-absorption avec la Fédération de Meurthe et Moselle.

B – VARIATIONS GLOBALES

AU 31/12/2016, l'UDAF des Vosges comptait :

94 associations pour 10 960 adhérents

et 26 746 suffrages familiaux.

Différence avec 2015 :

- 626 adhérents (-5,40 %)

- 1 897 suffrages familiaux (- 6,62 %)

AU 31/12/2017, l'UDAF des Vosges compte :

92 associations pour 10 498 adhérents

et 25 373 suffrages familiaux.

Différence avec 2016 :

- 2 associations (-2,13%)

- 462 adhérents (-4,22%)

- 1 373 suffrages familiaux (- 5,13%).

Variation du nombre d'adhérents

Diminution de 462 adhérents (- 4,22%)

- Les Mouvements à recrutement général perdent 25 adhérents.
- Les Mouvements à recrutement spécifique perdent 235 adhérents.
- Les Associations Familiales non fédérées perdent 202 adhérents.

Pour les Associations Familiales non fédérées

Cette baisse de 202 adhérents les fait passer de 7 384 adhérents à **7 182** (-2,74%).

Toutes les Associations Familiales non fédérées augmentent ou baissent modérément. Seule une baisse significative est à signaler : l'Association des Familles du Territoire de Rambervillers qui perd 30,54% de ses effectifs (-211 adhérents), c'est d'ailleurs pratiquement cette variation qui se retrouve dans la baisse totale des Associations Familiales non fédérées.

Les Associations Familiales non fédérées représentent 68,41 % des effectifs totaux de l'UDAF.

Précision : l'Association Familiale Protestante "Le Phare" à Saint Dié des Vosges, étant la seule Association Familiale Protestante et, de plus, n'étant pas rattachée du tout à la Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes, elle est considérée comme une association familiale non fédérée. Ses effectifs (adhérents et suffrages familiaux) sont donc compris dans le total de cette composante de l'UDAF.

Pour les Mouvements à recrutement général

Ils perdent **25 adhérents** passant de 633 à **608** adhérents (-3,95%)

- La CSF passe de 75 à **73** adhérents (-2)
- "Familles Rurales" de 558 à **535** adhérents (-23)

Les Mouvements à recrutement général représentent **5,79%** des effectifs totaux de l'UDAF.

Pour les Mouvements à recrutement spécifique

Ils perdent **235 adhérents** de 2 943 à **2 708** adhérents (-7,99%)

Dans le détail, tous diminuent :

- La Fédération MFR de : 986 à **951** adhérents (-35)
- La Fédération ADMR de : 579 à **471** adhérents (-108)
- L'UNAFAM de : 96 à **91** adhérents (-5)
- La Fédération des Conjointes Survivants de : 812 à **766** adhérents (-46)
- L'ADAPEI de : 278 à **252** adhérents (-26)
- L'APF : 156 à **145** adhérents (-11)

À noter que "Jumeaux et Plus" disparaît et que seule l'association départementale "EFA" augmente, passant de 31 à **32** adhérents (+1).

Les Mouvements à recrutement spécifiques représentent **25,80%** des effectifs totaux de l'UDAF.

Variation du nombre de suffrages familiaux

Ils baissent de **1 373** et atteignent donc **25 373** au 31/12/2017.

Pour les **10 498** adhérents, nous sommes donc à **2,42** suffrages familiaux par adhérent, ce qui est peu.

Pour les Associations Familiales non fédérées

Ils passent de 18 430 à **17 906** suffrages, soit une baisse de **524** suffrages (-2,84%).

Les associations non fédérées représentent donc, dorénavant, **70,57%** des suffrages familiaux totaux de l'UDAF au 31/12/2017.

Pour les Mouvements à recrutement général

"Familles Rurales" passe de : 1 486 à **1 384** (-102)
La CSF passe de : 75 à **73** (-2)

Les Mouvements à recrutement général passent donc de 1 626 à **1 512** suffrages familiaux (-114), soit -7,01%.

Leurs suffrages familiaux représentent **5,96%** des suffrages familiaux totaux de l'UDAF au 31/12/2017.

Pour les Mouvements à recrutement spécifique

Ils passent de 6 690 à **5 955** suffrages familiaux, soit une baisse de 735 suffrages familiaux (-10,99%).

Dans le détail :

Baissent :

- L'ADAPEI de : 523 à **506** (-17)
- Les Conjoints Survivants de : 831 à **783** (-48)
- L'APF qui reste à : 561 à 521 (-40)
- Les MFR de : 3 394 à **3 131** (-263)
- Les ADMR de : 980 à **734** (-246)
- L'UNAFAM de : 290 à **191** (-99)

Seule l'Association Départementale EFA progresse de 87 à **89** (+2) et il y a l'arrêt d'activité de Jumeaux et Plus (-24)

Les Mouvements à recrutement spécifique représentent, dorénavant, 23,47% des suffrages familiaux totaux de l'UDAF au 31/12/2017.

Récapitulatif des données 2017

↪ Associations

- Mouvements à recrutement général : **15** soit **16,30%** du total des associations de l'UDAF.
- Mouvements à recrutement spécifique : **40** soit **43,48%** du total des associations de l'UDAF.
- Associations non Fédérées : **37** soit **40,22%** du total des associations de l'UDAF.

↪ Adhérents

- Mouvements à recrutement général (2) : **608 adhérents** (-3,95%), **5,79%** du total des adhérents de l'UDAF.
- Mouvements à recrutement spécifique (7) : **2 708 adhérents** (-7,99%), **25,80%** du total des adhérents de l'UDAF.
- Associations non Fédérées (37) : **7 182 adhérents** (-2,74%), **68,41%** du total des adhérents de l'UDAF.

↪ Suffrages familiaux

- Mouvements à recrutement général : **1 512 suffrages familiaux** (-7,01%), **5,96%** des suffrages familiaux totaux.
- Mouvements à recrutement spécifique : **5 955 suffrages familiaux** (-10,99%), **23,47%** des suffrages familiaux totaux.
- Associations non Fédérées : **17 906 suffrages familiaux** (-2,84%), **70,57%** des suffrages familiaux totaux.

Explications sur les variations importantes en adhérents

En hausse :

En adhérents et suffrages familiaux

Peu d'associations sont malheureusement dans des variations positives significatives.

Signalons simplement :

- **L'Association Familiale non fédérée de Dogneville** qui connaît une progression de 23,44% de ses adhérents (+30) et 27,76% de ses suffrages familiaux (+108).
À cela, une explication, la tenue de centres aérés en Février et à la Toussaint mais aussi une semaine supplémentaire durant les vacances d'été.
- **L'Association Familiale non fédérée de Raon l'Étape** subit une évolution de 35,35% de ses adhérents (+35) et de 47,92% de ses suffrages familiaux (+92).
En fait, il s'agit d'un complément de mise à jour d'adhérents non opéré en 2016, mais aussi, de la bourse aux vêtements qui a développé son activité.

En baisse :

En adhérents et suffrages familiaux

- **L'Association Familiale Rurale de Martigny les Bains** qui baisse de 21,31% de ses adhérents (-13) et de 21,50% de ses suffrages familiaux (-23). D'après la Présidente, la moyenne d'âge des adhérents est élevée donc certains quittent les activités et ne sont pas forcément remplacés par de nouveaux utilisateurs. À cela s'ajoutent aussi des décès d'adhérents.
- **Plusieurs ADMR** ont des taux de baisse importants même si en nombre d'adhérents comme les effectifs sont bas, cela ne fait pas de gros écarts.

Citons l'ADMR de Bertrimoutier (-46,15%), l'ADMR de Charmes (-73,68%), l'ADMR de Corcieux (-50%), l'ADMR de Mirecourt (-67,86%), l'ADMR de Monthureux sur Saône (-61,29%), l'ADMR de Plombières les Bains (-34,48%), l'ADMR de Rambervillers (-41,38%), l'ADMR de Raon l'Étape (-50%), l'ADMR de Saint Amé (-45,45%), l'ADMR de Saint Nabord (-50%) et l'ADMR de Xertigny (-33,33%).

Globalement, les 29 ADMR perdent 108 adhérents soit (-18,65%). Une seule véritable note positive, l'ADMR de Rupt sur Moselle qui progresse de 51,85% (+14 adhérents).

Le commentaire général de la Fédération est le vieillissement de plusieurs Conseils d'Administration locaux et des différents bénévoles. À cela s'ajoute une absence de mise à jour précise en 2016.

Nous remercions la Fédération ADMR d'avoir remis en place une personne pour la tenue des listes d'adhérents des associations locales.

- **Association des Familles du Territoire de Rambervillers**. Baisse des adhérents de 30,54% (-211) et de 28,69% de suffrages familiaux (-532).
Commentaire de l'association qui nous indique que de nombreux adhérents auraient été maintenus dans le fichier alors qu'ils ne versaient plus de cotisations. Une mise à jour sur 2016-2017 a donc conduit à cet écart qui ne devrait plus exister l'année prochaine, en espérant même une hausse de reprise des membres actifs grâce à de nouvelles activités engagées par la nouvelle Directrice.

Baisse au niveau des suffrages uniquement

- **L'UNAFAM**, fonctionnant par attestation, ce Mouvement établissait son arrêté d'adhérents de façon précise mais estimait ses suffrages familiaux par hypothèse ... La nouvelle équipe vient d'effectuer le travail de recherche nécessaire pour rétablir l'exacte vérité. Malheureusement, cela se traduit par une baisse significative des suffrages familiaux puisqu'avec une baisse de seulement 5,21% des adhérents, les suffrages familiaux diminuent de 34,14% (-99).
- **Maison Familiale Rurale de Bulgnéville.**
Il en va de même pour la MFR de Bulgnéville qui entre les structures familiales des adhérents maintenues moins importantes, et les structures familiales des adhérents sortants et des nouveaux adhérents, perd en cumul 19,45% de ses suffrages familiaux (-113) alors qu'elle compte un adhérent de plus.

La structure de l'UDAF

Types Associations	2017 10 960 adhérents 26 746 suffrages familiaux	% par rapport effectifs et suffrages familiaux UDAF	2018 10 498 adhérents 25 373 suffrages familiaux	% par rapport effectifs et suffrages familiaux UDAF
Mouvements à recrutement général	Adhérents : 633	5,78%	Adhérents : 608	5,79%
	Suff. Fam. : 1 626	6,08%	Suff. Fam. : 1 512	5,96%
Mouvements à recrutement spécifique	Adhérents : 2 943	26,85%	Adhérents : 2 708	25,80%
	Suff. Fam. : 6 690	25,01%	Suff. Fam. : 5 955	23,47%
Associations non fédérées	Adhérents : 7 384	67,37%	Adhérents : 7 182	68,41%
	Suff. Fam. : 18 430	68,91%	Suff. Fam. : 17 906	70,57%

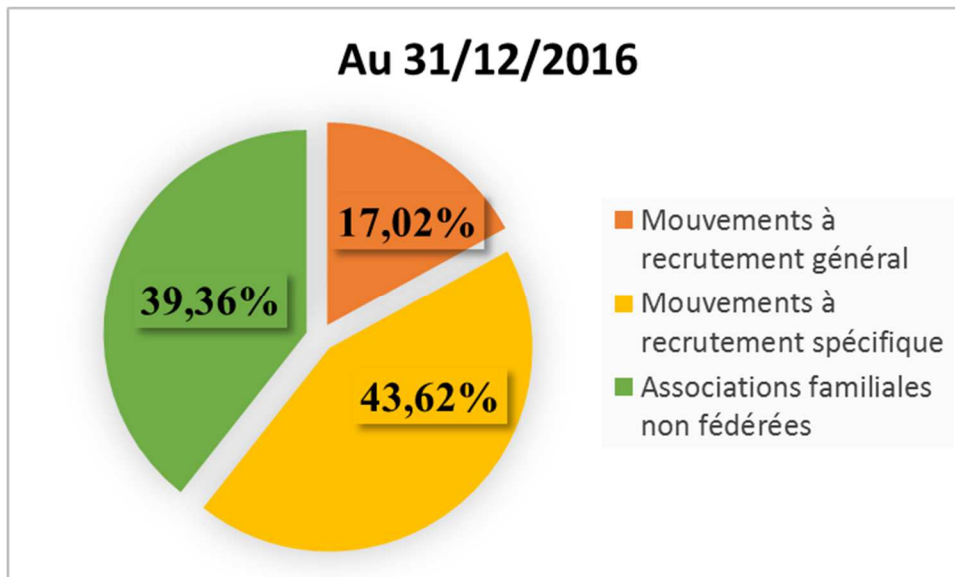
**COMPOSITION DE L'UDAF
Au 31 Décembre 2017**

	Nombre d'associations	Nombre d'adhérents	Nombre de suffrages
ASSOCIATIONS FAMILIALES FÉDÉRÉES À UN MOUVEMENT FAMILIAL			
<u>Mouvements à recrutement général :</u>			
Fédération Départementale des Associations Familiales Rurales	12	535	1384
Confédération Syndicale des Familles	3	73	128
SOUS-TOTAL	15	608	1 512
<u>Mouvements à recrutement spécifique :</u>			
Association Départementale des Conjointes Survivants	1	766	783
Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales (M.F.R.)	6	951	3 131
Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	29	471	734
Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)	1	252	506
Association des Paralysés de France (A.P.F.)	1	145	521
Union Nationale des Familles et Amis de Malades Mentaux (UNAFAM)	1	91	191
Enfance et Familles d'adoption	1	32	89
SOUS TOTAL	40	2 708	5 955
ASSOCIATIONS FAMILIALES NON FÉDÉRÉES	37	7 182	17 906
SOUS TOTAL	37	7 182	17 906
TOTAL GÉNÉRAL	92	10 498	25 373

Décomposition du nombre d'associations de l'UDAF

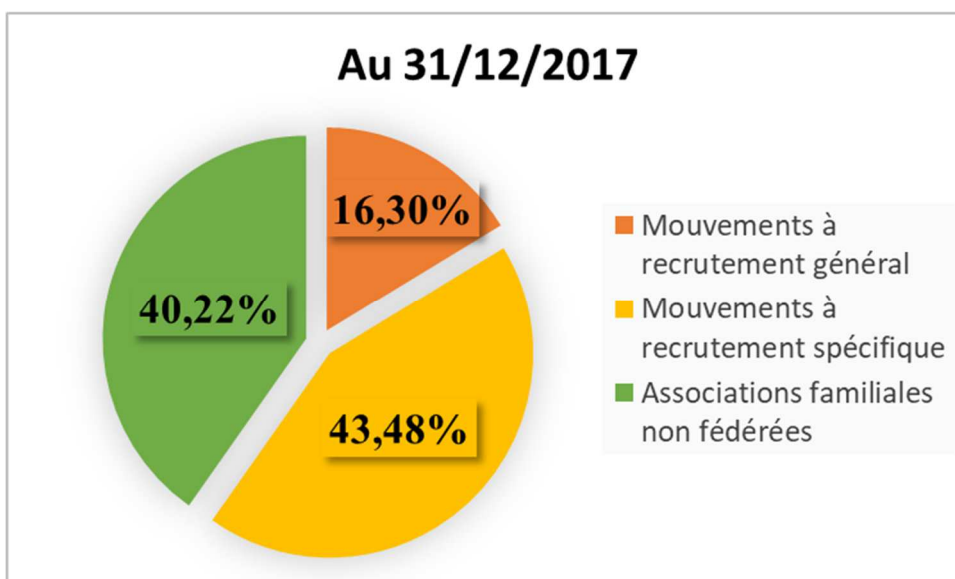
Au 31 Décembre 2016

Associations	94
<i>Mouvements à recrutement général</i>	<i>16</i>
<i>Mouvements à recrutement spécifique</i>	<i>41</i>
<i>Associations familiales non fédérées</i>	<i>37</i>



Au 31 Décembre 2017

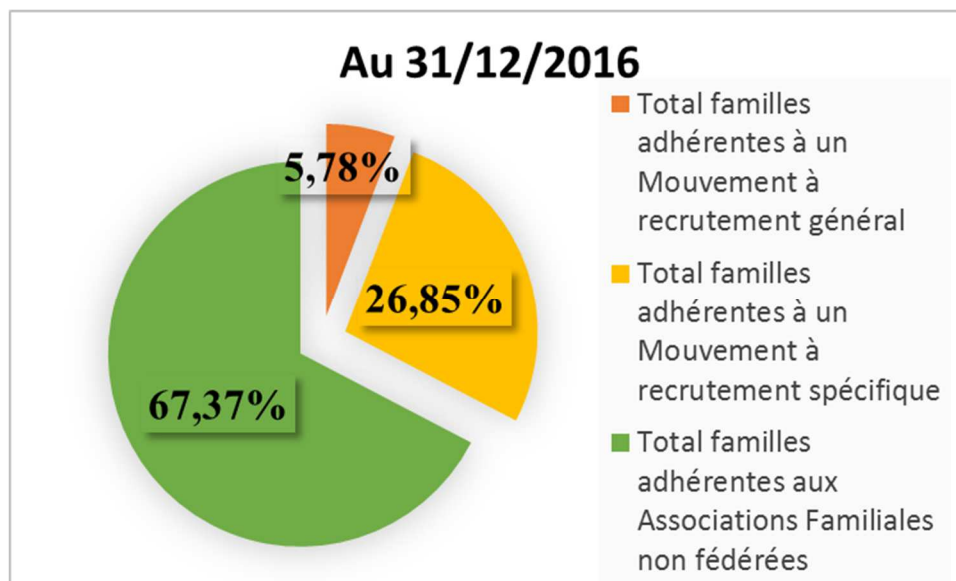
Associations	92
<i>Mouvements à recrutement général</i>	<i>15</i>
<i>Mouvements à recrutement spécifique</i>	<i>40</i>
<i>Associations familiales non fédérées</i>	<i>37</i>



Décomposition du nombre d'adhérents de l'UDAF

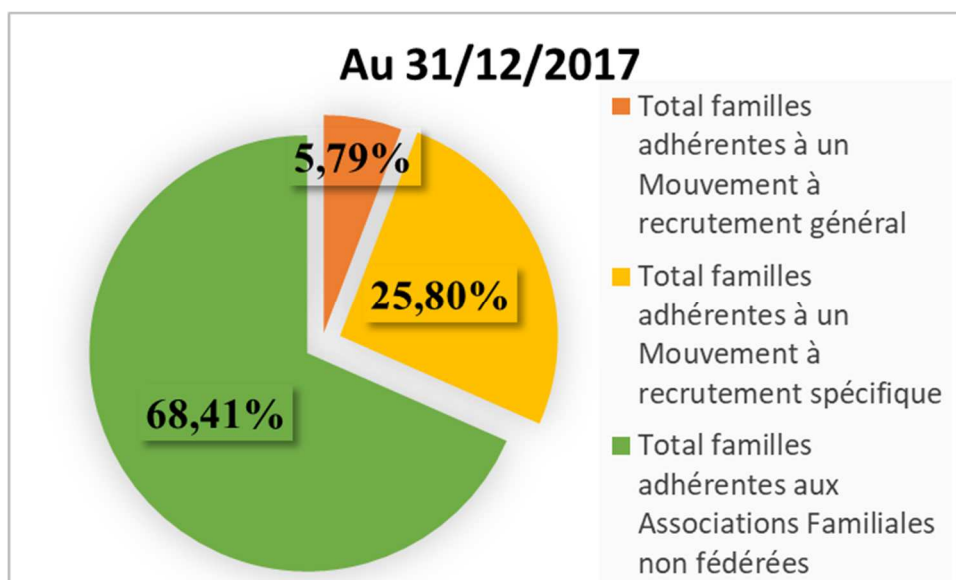
Au 31 Décembre 2016

Total familles adhérentes	10 960	-5,40 % par rapport à 2015
Total familles adhérentes à un mouvement à recrutement général	633	-1,56 % par rapport à 2015
Total familles adhérentes à un mouvement à recrutement spécifique	2 943	+0,44 % par rapport à 2015
Total familles adhérentes à une association familiale non fédérée	7 356	-7,90 % par rapport à 2015



Au 31 Décembre 2017

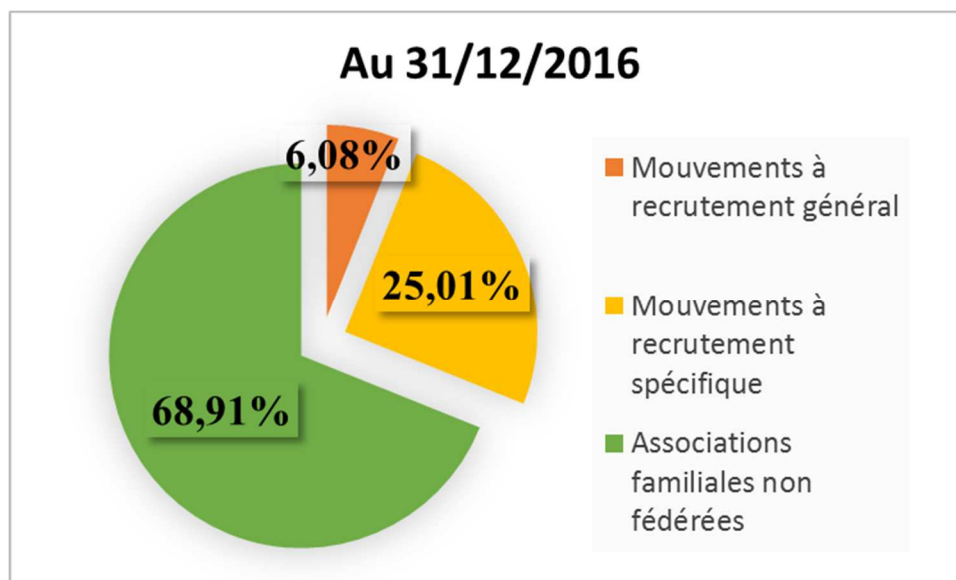
Total familles adhérentes	10 498	-4,22 % par rapport à 2016
Total familles adhérentes à un mouvement à recrutement général	608	-3,95 % par rapport à 2016
Total familles adhérentes à un mouvement à recrutement spécifique	2 708	-7,99 % par rapport à 2016
Total familles adhérentes à une association familiale non fédérée	7 182	-2,74 % par rapport à 2016



Décomposition des suffrages familiaux de l'UDAF

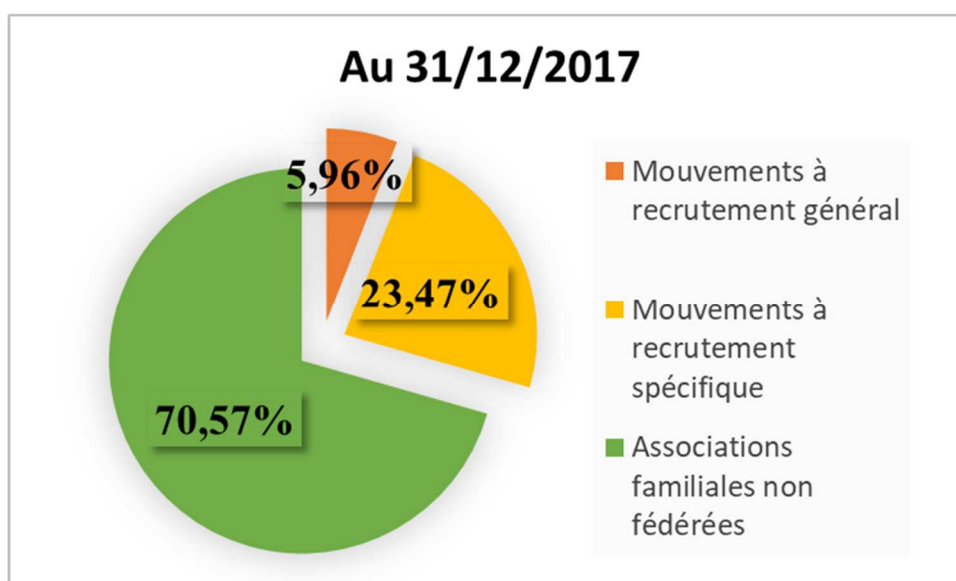
Au 31 Décembre 2016

Total des suffrages familiaux	26 746	-6,62 % par rapport à 2015
Mouvements à recrutement général	1 626	-1,87 % par rapport à 2015
Mouvements à recrutement spécifique	6 690	-0,65 % par rapport à 2015
Associations familiales non fédérées	18 430	-9,01 % par rapport à 2015



Au 31 Décembre 2017

Total des suffrages familiaux	25 373	-5,13 % par rapport à 2016
Mouvements à recrutement général	1 512	-7,01 % par rapport à 2016
Mouvements à recrutement spécifique	5 955	-10,99 % par rapport à 2016
Associations familiales non fédérées	17 906	-2,84 % par rapport à 2016



C- CONTRÔLE DES HORS DÉPARTEMENT

↳ Adhérents sur la liste de l'UDAF des Vosges résidant hors département.

32 UDAF ont été **contactées** : (Toutes par mail) pour un total de **619** adhérents.

27 ont répondu pour **604 adhérents** : **576** ont été **maintenus** et **26** ont été **supprimés** étant déjà inscrits dans leur département d'habitation.

5 n'ont pas donné suite à notre demande pour **15 adhérents** : les **15** ont été **maintenus**.

Départements concernés	Nombre adhérents concernés	Réponses	Nombre d'adhérents mis en non votants	Nombre d'adhérents maintenus	
03	1	Mail	0	1	
08	3	Mail	0	3	
10	1	Mail	0	1	
11	1	Mail	0	1	
21	2	Mail	0	2	
25	7	Mail	0	7	
26	1	Mail	0	1	
32	1	Mail	0	1	
33	1	Non	0	1	
34	1	Mail	0	1	
38	1	Non	0	1	
39	1	Mail	1	0	
44	1	Mail	0	1	
47	1	Mail	0	1	
51	4	Mail	0	4	
52	32	Mail	0	32	
54	191	Mail	11	180	
55	14	Mail	2	12	
56	1	Mail	0	1	
57	49	Mail	0	49	
60	1	Mail	0	1	
62	1	Mail	0	1	
67	133	Mail	6	127	
68	114	Mail	1	113	
70	39	Mail	5	34	
71	2	Non	0	2	
74	1	Mail	0	1	
77	4	Non	0	4	
83	1	Mail	0	1	
90	7	Non	0	7	
92	1	Mail	0	1	
93	1	Mail	0	1	
TOTAL	619		26	593	

↳ Contrôle des demandes des UDAF extérieures

21 UDAF extérieures nous ont contactés concernant **125 adhérents** habitant dans les Vosges.

Nous avons répondu à **toutes ces UDAF** (par mail) dès que la saisie a été terminée.

111 familles ne figuraient pas dans nos listes et **14** étaient déjà adhérentes dans une de nos associations familiales vosgiennes.

UDAF	Nombre d'adhérents concernés	Réponse par l'UDAF 88	Adhérents ne figurant pas sur nos listes	Adhérents figurant sur nos listes et maintenus
01	1	Mail	1	0
02	1	Mail	1	0
03	1	Mail	1	0
08	1	Mail	1	0
25	4	Mail	4	0
26	2	Mail	2	0
31	1	Mail	1	0
38	1	Mail	1	0
46	10	Mail	10	0
55	13	Mail	11	2
57	3	Mail	3	0
59	1	Mail	1	0
67	3	Mail	2	1
68	10	Mail	9	1
70	57	Mail	49	8
73	1	Mail	1	0
74	2	Mail	1	1
75	8	Mail	7	1
85	1	Mail	1	0
90	2	Mail	2	0
91	2	Mail	2	0
Total	125		111	14

D - CONTRÔLE DES MULTI-APPARTENANCES

Après saisie complète, Adhélis a ressorti :

↳ **283** personnes en multi-appartenance représentant **572** adhérents d'associations.

145 personnes, soit **294** adhérents étaient déjà dans une situation totalement identique (mêmes associations concernées). Nous avons donc renouvelé leur choix.

138 personnes, soit **278** adhérents étaient sans choix. Leur répartition a été faite par une juste répartition dans le maintien entre Mouvements à recrutement général, Mouvements à recrutement spécifique et Associations non fédérées. Nous avons veillé à ce que tout membre d'un Conseil d'Administration d'association soit laissé en "votant" dans son association.

E – ADHÉRENTS EN SITUATION PARTICULIÈRE

Sans droit de vote : **1 286 adhérents**

635 célibataires

239 personnes morales,

108 concubins sans enfant,

160 mariés,

120 veuves ou veufs,

11 divorcés,

12 familles monoparentales

1 pacsés



Multi appartenances ou votant dans leur département d'origine

Adhérents avec une seule voix : **2 518 adhérents**

- **1 936** veuves/veufs dont :
 - **898** sont dans des Associations Familiales non fédérées
 - **752** à l'Association Départementale des Conjointes Survivants
 - **180** dans les ADMR
- **408** divorcés sans enfant mineur,
- et **174** familles monoparentales sans enfant mineur.

F – CONTRÔLE DE L'INSCRIPTION DE TOUS LES ADMINISTRATEURS UDAF (ÉLUS ou DÉSIGNÉS) sur une liste d'adhérents

Collège "élus" : *12 membres, 2 sièges vacants (1 à échéance 2018, 1 à échéance 2020)*

Sylvie CONRAUX (AF Vittel), Jean-Marie FONTAINE (AF Saint-Amé - Le Syndicat), Évelyne FOURCAULX (AF Monthureux/Saône), Josiane GIORGETTI (CSF Épinal), Marylène LAURENT (AF Bruyères), Marie-Christine MANGE (AF Remiremont-Vecoux), Sabine MANGEOL (AF Hadol), Michel PIERRAT-LABOLLE (AF Raon l'Étape), Yves ROUET (CSF Épinal), Pascal SZPYNDA (AF Bruyères), Élisabeth THOMAS (AF Neufchâteau), Monique VAUTHIER (AF Uriménil).

Collège "désignés" : *9 membres, 5 sièges vacants (MFREO 1 siège, ADAPEI 1 siège, EFA 1 siège, UNAFAM 1 siège, Jumeaux et Plus 1 siège).*

F.D.A.F.R. : Nadine BARJONET (AFR Châtenois) et Solange DIDIERLAURENT (AFR Châtenois).

U.D. C.S.F. : Pierre DELBET (CSF Épinal) et Giro SCHIANO DI COLA (CSF Épinal).

A.D.M.R. : Anne-Marie THIROLLE (ADMR Bulgnéville).

M.F.R.E.O. : Stéphane ETIENNEY (MFR Ramonchamp).

APF : Oswald CALEGARI comptabilisé dans le nombre d'adhérents attesté du Mouvement.

CONJOINTS SURVIVANTS : Jacqueline BEDEZ-STOUVENEL (Section Xertigny) et Angelès PERRIN (Section Éloyes).

G – RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

POUR LES EFFECTIFS 2018

Le 15 Novembre 2017 :

Ordre du jour

- Plan de contrôle 2018
- Questions diverses

Le 22 Février 2018 :

Ordre du jour

- Commentaires sur les contrôles
- Présentation du rapport de la commission
- Arrêté des effectifs pour 2018
- Questions diverses

POUR LES EFFECTIFS 2017

Le 21 Novembre 2016 :

Ordre du jour

- Plan de contrôle 2017
- Questions diverses

Le 3 Mars 2017 :

Ordre du jour

- Commentaires sur les contrôles
- Présentation du rapport de la commission
- Arrêté des effectifs pour 2017
- Questions diverses

H – CONTRÔLES

Cette année, un cinquième des effectifs totaux de l'UDAF a été concerné. La quasi-totalité travaillait à ses mises à jour par informatique (fichier-texte ou Adhélis). Nos contrôleurs se sont donc rendus sur site.

Mouvement à recrutement général

- **ASF GÉRARDMER** (sous Adhélis)
- Contrôleur : Mme Denise PIERREL.
Correspondant : M. Pierre GEHIN, Président.

Liste bien tenue au siège de l'association par le Président. Il est possible d'adhérer via internet en payant la cotisation sur le site "HelloAsso".

Effectif arrêté à 40 adhérents pour 67 suffrages familiaux.

- **ASSOCIATIONS "Familles Rurales" À LA Fédération Départementale** (Fichier-texte "Familles Rurales compatible Adhélis).
Contrôleurs : Mmes Évelyne FOURCAULX et Nicole RAGUÉ.
Correspondante : Mme Nadine BARJONET, Secrétaire salariée.

Liste bien tenue par la Fédération Départementale pour l'ensemble de ses associations Familiales Rurales.

Les effectifs sont en baisse, globalement, de 558 à 535 adhérents (-23). 5 AFR augmentent légèrement leur effectif alors que 7 le diminuent, notamment Liffol le Grand et Martigny les Bains, soit une différence de 21 adhérents en baisse auxquels il faut ajouter les 2 derniers adhérents de l'AFR de Dounoux dissoute en 2017.

Les effectifs arrêtés sont de :

AFR BAZOILLES/MEUSE	30 adhérents (+6)	53 suffrages familiaux
AFR CHATENOIS	56 adhérents (+7)	217 suffrages familiaux
AFR GRAND	14 adhérent (+1)	38 suffrages familiaux
AFR HARMONVILLE/AUTREVILLE	27 adhérents (-5)	50 suffrages familiaux
AFR HOUECOURT	29 adhérents (+1)	48 suffrages familiaux
AFR LIFFOL LE GRAND	72 adhérents (-14)	271 suffrages familiaux
AFR MARTIGNY LES BAINS	48 adhérents (-13)	84 suffrages familiaux
AFR NEUFCHATEAU	66 adhérents (+7)	112 suffrages familiaux
AFR OELLEVILLE	80 adhérents (-10)	201 suffrages familiaux
AFR RAINVILLE	40 adhérents (-2)	112 suffrages familiaux
AFR RELANGES	13 adhérents (-2)	55 suffrages familiaux
AFR SAINT-OUEN LES PAREY	60 adhérents (+3)	143 suffrages familiaux

Soit au niveau de la Fédération 12 associations pour 535 adhérents et 1 384 suffrages familiaux.

Mouvements à recrutement spécifique

- **MFR BULGNÉVILLE** (fichier texte compatible Adhélis)
Contrôleurs : Mme Évelyne FOURCAULX et M. Roland BELGERI.
Correspondante : Mme Sylvie POISSENOT, salariée.

Liste bien tenue. Un gros turn-over des adhérents et une liste établie plus précisément ont malheureusement conduit l'association à progresser en adhérents (+1) mais à perdre 113 suffrages familiaux. Il semblerait que les nouveaux adhérents aient une structure familiale plus basse que celle de ceux qui n'ont pas réadhéré.

Effectif arrêté à 123 adhérents pour 468 suffrages familiaux.

- **ASSOCIATIONS LOCALES ADMR À LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE (Sous Adhélis)**
Contrôleurs : Mmes Nicole CHAPUIS et Sabine MANGEOL.
Correspondante : Mme Estelle COULEMON, service RH - Assistante Technique.

Pas évident pour la Fédération d'obtenir des listes des ADMR locales, de plus avec une structure familiale identifiée.

Grâce à la volonté de M. Briery, Directeur départemental et Mme Coulemon, qui a été désignée pour effectuer la mise à jour des listes après une formation sur Adhélis à l'UDAF, le travail a été conduit sérieusement par la Fédération avec les éléments qu'elle a pu récupérer des associations locales.

4 associations (Archettes, Bulgnéville, Le Val d'Ajol et Xertigny) ont été contrôlées en totalité. À noter globalement une baisse dans de nombreuses ADMR locales qui aboutit à moins 108 adhérents et moins 246 suffrages familiaux.

L'agrément des 7 ADMR créées ces dernières années a été évoqué et devrait trouver sa concrétisation en 2018.

Les effectifs arrêtés sont de :

ADMR ARCHETTES	14 adhérents (-2)	26 suffrages familiaux
ADMR BERTRIMOUTIER	7 adhérents (-6)	16 suffrages familiaux
ADMR BRESSE (LA)	63 adhérents (+8)	93 suffrages familiaux
ADMR BRUYERES	6 adhérents (+3)	12 suffrages familiaux
ADMR BULGNEVILLE	34 adhérents (0)	57 suffrages familiaux
ADMR CHARMES	5 adhérents (-14)	6 suffrages familiaux
ADMR CHATENOIS	6 adhérents (-2)	8 suffrages familiaux
ADMR CORCIEUX	9 adhérents (-9)	15 suffrages familiaux
ADMR CORNIMONT	23 adhérents (-5)	32 suffrages familiaux
ADMR DOMPAIRE	3 adhérents (0)	6 suffrages familiaux
ADMR EPINAL CHANTRAINE GOLBEY	5 adhérents (-1)	7 suffrages familiaux
ADMR LAMARCHE	19 adhérents (-5)	34 suffrages familiaux
ADMR MIRECOURT	9 adhérents (-19)	12 suffrages familiaux
ADMR MONTHUREUX/SAONE	12 adhérents (-19)	18 suffrages familiaux
ADMR MOYENMOUTIER	14 adhérents (-5)	19 suffrages familiaux
ADMR PADOUX	8 adhérents (-2)	15 suffrages familiaux
ADMR PLOMBIERES	19 adhérents (-10)	27 suffrages familiaux
ADMR RAMBERVILLERS	17 adhérents (-12)	25 suffrages familiaux
ADMR RAON L'ETAPE	4 adhérents (-4)	5 suffrages familiaux
ADMR RUPT/MOSELLE	41 adhérents (+14)	56 suffrages familiaux
ADMR SAINT AME	6 adhérents (-5)	10 suffrages familiaux
ADMR SAINT MICHEL/MEURTHE	31 adhérents (-8)	49 suffrages familiaux
ADMR SAINT NABORD	6 adhérents (-6)	11 suffrages familiaux
ADMR SAULXURES/MOSELLOTTE	4 adhérents (0)	8 suffrages familiaux
ADMR THILLOT (LE)	36 adhérents (+5)	46 suffrages familiaux
ADMR URIMENIL	7 adhérents (0)	11 suffrages familiaux
ADMR VAGNEY	13 adhérents (-4)	23 suffrages familiaux
ADMR VAL D'AJOL (LE)	30 adhérents (-5)	56 suffrages familiaux
ADMR XERTIGNY	20 adhérents (+5)	31 suffrages familiaux

Au niveau de la Fédération les 29 associations locales totalisent 471 adhérents pour 734 suffrages familiaux.

Associations Familiales non Fédérées

- **Association Familiale de DOGNEVILLE** (sous Adhélis)
Contrôleurs de l'UDAF : Mmes Nicole CHAPUIS et Sabine MANGEOL.
Correspondant : M. Michel BOILEAU, Président.

Contrôle à son domicile.

Fichier bien tenu et mise à jour régulièrement effectuée.

Une progression de 30 adhérents due notamment à la réalisation d'une semaine supplémentaire du centre aéré, avec donc plus de parents concernés.

Effectif arrêté à 158 adhérents pour 497 suffrages familiaux.

- **Association Familiale de ROCHESSON** (sous Adhélis)
Contrôleur : Mme Denise PIERREL.
Correspondante : Mme Jeannine BASTIEN, Trésorière.

Contrôle à son domicile.

Fichier bien tenu, mise à jour régulièrement effectuée.

Baisse des effectifs car les adhérents ne conservent pas leur soutien à l'association dès qu'ils n'ont plus à "consommer" les activités ou services.

Effectif arrêté à 46 adhérents pour 182 suffrages familiaux.

- **Association Familiale de SAPOIS** (sous Adhélis)
Contrôleur : Mme Denise PIERREL.
Correspondante : Mme Chantal GUSTIN, Présidente.

Contrôle à son domicile.

Fichier bien tenu, mise à jour régulièrement effectuée.

2 adhérents de plus, l'association continue à créer des activités en fonction des demandes des familles (tricot, gymnastique et association de parents d'élèves).

Effectif arrêté à 85 adhérents pour 234 suffrages familiaux.

- **Association Familiale de SAULXURES SUR MOSELOTTE** (sous Adhélis)
Contrôleur : Mme Denise PIERREL.
Correspondante : Mme Claude PIERSON, Trésorière-Adjointe.

Contrôle à son domicile.

Fichier bien tenu, mise à jour régulièrement effectuée.

La baisse de 22 adhérents provient du fait que le centre aéré a été repris par la municipalité.

Effectif arrêté à 212 adhérents pour 517 suffrages familiaux.

- **Association Familiale de TENDON** (sous Adhélis)
Contrôleurs : Mmes Nicole CHAPUIS et Sabine MANGEOL.
Correspondante : Mme Sandrine VILLAUME, Secrétaire.

Contrôle à son domicile.

Fichier bien tenu, mise à jour régulièrement effectuée.

3 adhérents de plus. Année satisfaisante dans la stabilité des activités en place.

Effectif arrêté à 138 adhérents pour 392 suffrages familiaux.

- **Association Familiale de VAGNEY** (sous Adhélis)
Contrôleur : Mme Denise PIERREL.
Correspondante : Mme Lucie GRANDEMANGE, Secrétaire.

Contrôle à son domicile.

Liste bien tenue, quelques difficultés pour obtenir les infos sur certaines familles fréquentant le centre aéré.

20 adhérents de plus grâce au centre aéré qui a ouvert les inscriptions à des demies journées mais qui a aussi fonctionné une semaine supplémentaire en Août.

Effectif arrêté à 261 adhérents pour 753 suffrages familiaux.

- **Association Familiale Protestante "Le Phare" SAINT DIÉ** (support papier)
Contrôle effectué par Mmes Nicole CHAPUIS et Sabine MANGEOL au siège de l'UDAF à partir d'une liste papier détaillée de tous les adhérents en comparatif 2016-2017.

Liste bien tenue, mise à jour efficace. À voir pour passer sous Adhélis en 2018 car le tableau des effectifs réalisé par la Présidente en informatique prouve qu'elle peut fonctionner avec notre progiciel pour ses mises à jour annuelles.

Effectif arrêté à 22 adhérents pour 64 suffrages familiaux

Les contrôles sous Adhélis ou fichier texte compatible sur site auront donc concerné 49 associations et 2 069 adhérents soit 19,71% des effectifs 2018 de l'UDAF et 5 228 suffrages familiaux soit 20,61% des suffrages totaux de l'UDAF.

Les contrôles au siège de l'UDAF auront concerné 1 association et 22 adhérents soit 0,21% des effectifs 2018 de l'UDAF et 64 suffrages familiaux soit 0,25% des suffrages familiaux totaux de l'UDAF

*Au total, le plan de contrôle aura concerné
50 associations
2 091 adhérents soit 19,92% des effectifs totaux de l'UDAF
5 292 suffrages familiaux soit 20,86% des suffrages familiaux totaux de l'UDAF*

ARRÊTÉ DES EFFECTIFS

Après tous ces contrôles, la prise en compte et les modifications qu'ils ont engendrés, les effectifs de 2018 de l'UDAF du 31/12/2017 sont donc arrêtés à :

92 associations

regroupant : **10 498 adhérents**

représentant : **25 373 suffrages familiaux**

En conclusion, en 2017, nous avons dû enregistrer une nouvelle baisse de nos effectifs et de nos suffrages familiaux (-462 adhérents et -1 373 suffrages familiaux). La baisse est notable dans les Mouvements à recrutement spécifique (ADMR - Conjoints Survivants et MFR) et dans les Associations Familiales non fédérées.

À cela trois explications :

- ✓ Notre Mouvement est touché, comme l'ensemble des grands réseaux associatifs, par une baisse du bénévolat et de l'engagement de nouveaux militants mais aussi, par un essoufflement ou l'arrêt de certaines activités qui furent très porteuses auprès des familles comme les bourses aux vêtements ou les accueils collectifs de mineurs.
- ✓ Les familles usagères de nos activités ou services répugnent de plus en plus à remplir des bulletins d'adhésion précisant leur situation familiale, de ce fait, le logiciel de saisie des adhérents de l'UNAF qu'utilise les UDAF ne peut établir le nombre de suffrages familiaux et un adhérent sans suffrage familial n'est pas reconnu comme membre actif mais comme membre de soutien. Il n'entre donc pas dans les effectifs.
Nous perdons ainsi plus de 1 000 adhérents par an.
- ✓ Nous sommes dans une période où toute une vague de militants, ayant beaucoup donné, cesse son engagement. Manifestement, une grande partie de ceux qui leur succède, n'ont pas la même connaissance des familles de leur secteur, la même profondeur d'engagement et parfois

une méconnaissance du fonctionnement d'une association. Ceci crée des dysfonctionnements et des problèmes de personnes, durs à régler et qui entraînent une perte de dynamisation et de reconnaissance de leurs actions par les familles.

L'UDAF essaie, par ses Administrateurs-Ambassadeurs et par son Directeur qui va sur le terrain quand nous sommes informés ou ressentons les problèmes importants, d'améliorer tout cela. C'est lourd et pas toujours couronné de succès.

Nous regrettons, bien sûr, l'arrêt d'activité de l'AFR de Dounoux et de la Fédération "Jumeaux et Plus". En 2018, nous agréerons l'Association Familiale Catholique des Vosges et espérons que les 8 associations locales ADMR, créées ces dernières années et non entrées à ce jour à l'UDAF, faute de listes d'adhérents avec les compositions familiales, pourront nous rejoindre.

Il faudra aussi que l'UDAF reprenne son Plan Local de Développement Associatif pour conforter son réseau d'associations mais aussi pour s'ouvrir vers toutes les associations qui n'ont pas l'appellation "association familiale" mais qui pourtant agissent pour l'une de ses composantes (parents, enfants, grands-parents, etc...).

Cela supposera, aussi, un assouplissement des statuts qui régissent les associations familiales car souvent, nous butons sur l'impossibilité d'harmoniser nos statuts pour accueillir de nouvelles associations au sein de l'UDAF.

Un vaste programme mais une ambition que devra absolument porter l'équipe d'Administrateurs qui se mettra en place cet après-midi lors de l'élection du Bureau du Conseil d'Administration de l'UDAF.

Je terminerai mon rapport en remerciant les contrôleurs qui ont rempli leur mission et nous ont permis ainsi de satisfaire aux exigences de l'UNAF pour arrêter des effectifs réalistes. J'espère, également, que de nouveaux membres rejoindront notre commission de contrôle en 2018, notamment, pour le secteur de Remiremont et de Saint Dié.

